



Mangombroux

## Courrier de rentrée 2018-2019

Chers parents et membres de la XVème,

C'est avec plaisir que nous recommençons cette nouvelle année qui sera, nous vous le souhaitons, riche d'aventures, de découvertes, d'amitié et de bonheur ! Nous nous réjouissons de vous retrouver lors des différentes activités d'unité qui agrémenteront les calendriers déjà bien fournis des différentes sections.

Les nouveaux staffs se sont déjà remis au boulot pour concocter des activités de qualités dès la rentrée. Nous leur souhaitons, d'ores et déjà, une pleine réussite dans leurs joyeuses entreprises et nous les remercions d'emblée pour leur engagement.

Vous recevrez les informations relatives aux différentes sections par courrier (papier ou mail) Vous pouvez aussi vous renseigner à tout moment sur notre site internet : [www.mgbx.be](http://www.mgbx.be)

ou via la page facebook : [MGBX\(groupe public\)](https://www.facebook.com/MGBX(groupe-public)) pour les infos plus générales

✓ **Dates importantes** :

- Week-end des montées les 15 et 16 septembre
- Fête d'Automne du 5 au 7 octobre
- TU (formation pour les animateurs) du 16 au 18 novembre
- Fête d'Unité de la 15<sup>ème</sup> dans le courant février (date et infos suivront)





✓ **Inscriptions** :

Celles-ci se font directement via le staff de section lors des premières réunions. Des membres du Staff d'Unité seront également présents pour compléter les listings de coordonnées. N'hésitez pas à nous rencontrer pour toutes informations complémentaires.

✓ **Cotisation** :

Le montant à payer pour l'année est fonction du nombre d'enfant(s) inscrit(s) au sein des 2 unités de Mangombroux que sont la 15<sup>ème</sup> unité scout **et** la 21<sup>ème</sup> unité guide. Nous prenons donc en compte la participation des jeunes dans chaque unité. Cependant, **le montant doit être versé à l'unité concernée** !

Afin de vous aider à y voir plus clair (enfin nous l'espérons), vous pouvez compléter le tableau suivant :

<p><b>Vos (votre) enfant(s) sont inscrit(s) à Mangombroux :</b></p> <p><i>Remarque : seules les sections soulignées ne sont pas accessibles aux garçons</i></p>	
<p><b>Soit à la 15<sup>ème</sup></b> dans une (ou plusieurs) section(s) suivante(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meute louveteau ROC</li> <li>• Meute louveteau Petit Peuple</li> <li>• Troupe scout</li> <li>• Aspi(rant)</li> <li>• animateur de section_(parfois mixte)</li> </ul> <p style="text-align: center;"></p> <p>Combien d'enfant(s) :.....</p>	<p><b>Soit à la 21<sup>ème</sup></b> dans une (ou plusieurs) section(s) suivante(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mini-pouce (mixte)</li> <li>• Nuton (mixte)</li> <li>• <u>Lutin</u></li> <li>• <u>Guide</u></li> <li>• <u>Horizon</u></li> <li>• Animatrice de section_(parfois mixte)</li> </ul> <p style="text-align: center;"></p> <p>Combien d'enfant(s) :.....</p>
<p><b><u>Montant à calculer pour le total d'enfant(s)</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>75€</b> pour <u>un</u> enfant inscrit</li> <li>➤ <b>65€/enfant</b> si vous avez <u>2</u> enfants inscrits</li> <li>➤ <b>60€/enfant</b> à partir de <u>3</u> enfants inscrits</li> </ul> <p style="text-align: center;"> </p>	
<p>Versez le montant concernant les membres de la <b>15<sup>ème</sup></b> sur le compte <b><u>BE25-0682-1326-0082</u></b> En mentionnant en communication : « <i>Cotisation Nom et Prénom de(s) enfant(s), section(s) concernée(s) et nombre d'enfant(s) » total au sein de l'Unité pour <b><u>fin octobre au plus tard</u></b> !</i></p>	<p>Versez le montant concernant la 21<sup>ème</sup> sur leur compte (<b><u>BE98-0682-4090-6193</u></b>) en suivant les mêmes instructions.</p>
<p><b><u>Exemple hautement pédagogique</u></b> : La famille Powel a 4 enfants soit 3 garçons et une fille. Baden, 16ans est chez les scouts. Firmin, 8ans est chez les loups et Marcel, 6ans, est chez les nutons. Caroline, 13ans, est chez les guides. Les parents verseront donc au total 4X 60euros <b>mais en 2 fois</b> : soit 120€ à la 15<sup>ème</sup> en indiquant la communication suivante : « <i>Cotisation Baden et Firmin Powel, scout et louveteau (4) »</i> et 120€ à la 21<sup>ème</sup> (pour Marcel et Caroline) !</p> <p>Désolés, nous n'avons pas trouvé mieux pour éclaircir au mieux cette affaire ! ☺</p>	

En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter un responsable de section ou de l'unité. Nous trouverons une solution en toute discrétion. La cotisation ne doit en aucun cas représenter un frein au scoutisme !

Nous rappelons également que cette cotisation comprend l'assurance souscrite par la Fédération des Scouts, ainsi qu'une participation aux frais de gestion des locaux (charges eau-électricité-chauffage, entretien des bâtiments...) Tous les animateurs payent aussi leur cotisation.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez au fil des années ! Soyez assurés de notre motivation, nos ambitions et notre volonté à déployer une animation scout de qualité pour vos enfants ! L'animation demande beaucoup de temps, d'énergie et d'organisation. Chacun de nos animateurs s'y emploie chaque semaine bénévolement malgré les contraintes liées aux études ou au monde du travail.

Nous défendons avec force et convictions les valeurs du scoutisme et plus particulièrement celles ancrées à Mangombroux afin de permettre à chacun de s'y épanouir dans la bonne humeur !

Le Staff d'Unité de la XVème :

Souris (Vincent Collard) 0496/50 38 51

Haflinger (Mario Fanni) 0497/11 86 69

Aigrette (Stéphanie Julémont) 0496/ 18 66 45

Jennyfer Carion (totem loading) 0485/80 63 70

Raton (André Damoiseau) 0495/ 42 37 56

